

## **CONSEIL D'ECOLE DU 7 NOVEMBRE 2016**

**Présents** : **Les enseignants** : Mme Guyot, Mme Paolucci, Mme Foncourbe, Mme Ollier-Perain, Mme Tardy, Mme Garde, Mme Souzy, Mme Faure-Vincent, Mme Zobebe, Mme Melenchon, Mr Roche, Mr Bonnefoy

**Les parents d'élèves** : Mme Porcelli, Mme Bouchut, Mme Tronchon, Mme Celle, Mme Dallon, Mme Cornet, Mme Rocabert, Mme Belouannas, Mme Harcaut, Mme De Oliveira

**La mairie** : Mme Grangeon, Mme Meunier-Favier, Mr Chauvet

**DDEN** : Mme Longuet

**Excusés** : Mr Caleyron IEN Andrézieux Nord, Mme Jules (parents d'élèves) et les membres du RASED mme Fayard Habouzit, Mme Mollon, Mme Liotard

**Présidente** : Mme Melenchon

**Secrétaire** : Mme Ollier-Perain

### **Ordre du jour** :

- **Présentation des membres du Conseil d'école**

Présentation des nouvelles enseignantes et présentation du RASED

- **Effectifs pour l'année 2016-2017**

TPS, PS, MS Mme Paolucci 2+16+7

TPS, PS, MS Mme Melenchon et Mme Faure-Vincent 2+11+11

MS, GS Mr Bonnefoy 8+11

GS Mme Zobebe 22

CP Mme Ollier-Perain 19

CP Mr Roche 20

CE1 Mme Garde 25

CE2 Mme Tardy 25

CE2, CM1 Mme Souzy et Mme Faure-Vincent 13+9

CM1 Mme Guyot 26

CM2 Mme Foncourbe 23

Soit un total de 251 élèves au 8 novembre 2016, les effectifs ont fluctué en ce début d'année.

Les effectifs baissent.

- **Règlement intérieur de l'école issu du règlement départemental datant d'octobre 2014, signature du règlement départemental et mise en place des règles de vie en élémentaire et en maternelle.**

Règlement intérieur départemental signé ce jour par la mairie, les parents d'élèves et la directrice. A partir de ce règlement, nous mettrons en place les règles de l'école (un axe du projet d'école) où maternelle et élémentaire seront liés.

- **Activités complémentaires : LE FESTIVAL DU LIVRE → descriptif de l'action**

Mme Melenchon présente cette association et explique aux parents leur rôle. Ils devront s'occuper de la vente de livres un jeudi soir de 16h30 à 18h. Les parents sont d'accord et Mme Melenchon leur fournira les documents.

Quelles sont les activités prévues pour cette année scolaire ?

- Avec le collège, les CM2 vont travailler sur les arts, le design avec les élèves d'une classe de 5<sup>ème</sup> et ils se rendront à l'école d'architecture dans le courant de l'année.
- Avec la ligue de l'enseignement les CM2 feront « le chemin de la mémoire » axé sur la seconde guerre mondiale et ils auront une intervention sur « les droits de l'enfant » en novembre.
- « Ateliers découverte jeune public » en Novembre à Montbrison pour les classes de CE1, CE2, CE2-CM1, CM1 et CM2.
- recherche en cours pour des visites de musées pour les cycles 3
- Pour les CE1 et CE2 ils doivent aller à la Rotonde (en attente de réponse)
- Visite de TL7 pour participer à l'enregistrement d'une émission
- Hôpital des nounours pour les CP et peut-être GS
- Classe musique à Boisset-Saint-Priest pour les deux CP en attente de réponse coût environ 80€ par enfant, financement du sou des écoles 30 € coût total 50 €

- **Sécurité présentation du PPMS et récapitulatif de l'alerte intrusion du 13 octobre**

L'alerte intrusion a eu lieu le 13 octobre. Nous avons choisi *de fuir* les locaux sous l'observation des membres de la mairie et du policier municipal. Les enfants ont bien joué le jeu en silence mais le regroupement dans la cour pose problème ainsi que l'itinéraire pour s'enfuir. La mairie étudie la mise en place d'une porte de sortie donnant sur les terrains voisins.

2 alertes incendie seront faites, une prévue et une autre surprise

1 alerte confinement

- **Projet d'école → quels sont les axes du projet pour cette année**

Projet d'école s'étendant de 2016 à 2021

Axes choisis cette année :

- outils pour se repérer dans le temps
  - travail sur l'ensemble des règlements
  - repérage dans l'espace → aménagement de la cour en élémentaire dans un premier temps : *prévoir budget par la mairie pour la durée du projet*
- Pour la cour de la maternelle prévoir des jeux mobiles et des activités diverses.

- **Installation des ordinateurs qui ont été donnés par la faculté de Saint-Etienne**

La faculté de Saint Etienne nous a donné 10 ordinateurs qui seront installés prochainement. Pour le moment un audit est fait sur l'installation de l'école car nous rencontrons depuis plusieurs mois des soucis de connexion d'internet, ce qui semble d'ailleurs être le cas sur l'ensemble de la commune.

A prévoir également l'installation d'un autre vidéo projecteur pour la prochaine rentrée et l'installation de prise RG45 pour les classes de maternelle et la classe de CP de Mme Ollier-Perain.

## Questions parents :

### à l'équipe enseignante et à la municipalité :

Compte tenu du plan Vigipirate, comment peut-on envisager la poursuite du « café des parents » ?

Pour que le café des parents puisse être organisé cette année il faut un lieu sécurisé et qui puisse être filtré, aucun regroupement devant l'école n'est autorisé. SOLUTION : dans la salle de l'école maternelle les jours où il n'y aura pas de parcours, un calendrier des disponibilités sera donné par Mme Melenchon à Mme Porcelli présidente de la liste indépendante.

**Premier café des parents pour cette année le 9 décembre.**

### Questions à la municipalité :

- 1) **Dans la rue du Forez, qui mène à l'école, les voitures roulent vite, ce qui est dangereux pour les enfants qui viennent à l'école à pieds. Peut-on envisager de remettre définitivement le radar pédagogique qui avait été assez efficace lors de son installation il y a quelques mois ?**

Le radar pédagogique circule dans la commune et sera réinstallé ponctuellement. Des contrôles radar vont être effectués et les contrevenants verbalisés.

Le stationnement à l'entrée de la rue Germaine Robin et de la rue du Forez pose une fois de plus problème et il est une nouvelle fois demandé d'utiliser les espaces de stationnement autorisés afin que les enfants soient en sécurité et que les cars puissent tourner.

Les parents demandent si une plaquette sur les règles de sécurité à la sortie de l'école est envisageable.

Valérie Grangeon dit que le CME pourrait peut-être s'en charger.

Les parents disent qu'un panneau préventif pourrait peut-être, être installé à l'entrée de la rue.

Les CE2 passant le permis piéton et les CM2 le permis vélo, ces élèves pourraient informer les autres élèves sur les dangers potentiels de la circulation.

En tous cas, nous sommes tous d'accord pour dire qu'il faut mutualiser (école, T.A.P et CME) pour élaborer une plaquette et/ou des affiches.

- 2) **Le ramassage des feuilles mortes devant l'entrée de l'école maternelle peut-il être fait plus régulièrement en cette période d'automne, car les enfants jouent avec et s'en mettent de partout ?**

Le ramassage se fait le mercredi.

Des petites bêtes ont envahi les platanes et le seul moyen de les éradiquer serait de les couper....

## QUESTIONS DIVERSES :

1/ La course des Magnolias a lieu le 14 novembre vers le stade de Saint Cyprien, à cette occasion les enfants et leur famille peuvent faire un don pour le Téléthon 2016 qui sera

redonné le 3 décembre. Les maternelles, quant à eux, fabriquent des objets de Noël toujours pour le téléthon.

Dans le cadre de la solidarité notre école pourra intervenir dans l'avenir avec d'autres associations, ce qui est déjà le cas avec le Père Noël Vert par exemple.

**2/ Information à noter :** Mme Grangeon dit que le directeur des T.A.P a changé, il s'agit maintenant de Mme Carole Balle.

La séance est levée, le prochain conseil aura lieu début février (date à préciser)